

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'exposition "Citoyenne suisse : 40 ans et après?", unique en Suisse, à découvrir au Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel

Vernissage samedi 7 mai à 17h00

Le Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel invite à découvrir dès le 8 mai et jusqu'au 21 août 2011 une exposition unique en Suisse, intitulée "Citoyenne suisse: 40 ans et après?". Car 2011 est un jubilé important pour les femmes en Suisse. Il y a 40 ans, elles devenaient citoyennes à part entière et obtenaient le droit de vote et d'éligibilité après plus d'un siècle de luttes incessantes. Pas moins de 70 votations cantonales, communales et fédérales auront été nécessaires pour aboutir le 7 février 1971 à l'égalité des droits politiques en matière fédérale. Quelques cantons alémaniques joueront même les prolongations dans la résistance, puisque ce n'est qu'en 1990 qu'Appenzell Rhodes-Intérieures sera contraint par le Tribunal fédéral de respecter la Constitution suisse!

Exposition unique en Suisse

L'exposition proposée au Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel dès le 8 mai 2011, intitulée "Citoyenne suisse: 40 ans et après?" retrace ce siècle de combat féministe à travers une sélection remarquable d'affiches (de campagnes), de photographies, de documents d'archives, de matériel de vote, de coupures de presse et de films. Elle montre aussi que la Suisse a été pour ainsi dire l'un des derniers pays en Europe à considérer les femmes comme des citoyennes à part entière.

Unique en Suisse, cette exposition bilingue (français/allemand) est à voir jusqu'au 21 août 2011. Elle est présentée en parallèle aux festivités du Millénaire de la ville de Neuchâtel. Le projet est conduit par l'Office de la politique familiale et de l'égalité du canton de Neuchâtel et le département historique du Musée d'art et d'histoire, en collaboration avec l'Association suisse pour les droits de la femme (ADF) et le Centre de liaison des associations féminines (CLAF).

Place de choix au canton de Neuchâtel

D'envergure nationale, l'exposition réserve néanmoins une place de choix au canton de Neuchâtel. L'histoire du droit de vote y est exemplaire à plus d'un titre: Neuchâtel figure avec Vaud parmi les deux cantons précurseurs quant à l'octroi du droit de vote et d'éligibilité à leurs concitoyennes en 1959 ; qui plus est, il est le premier à soumettre la question au peuple en 1919 déjà! Les débats de l'époque, qui ont secoué le Grand Conseil et animé la presse, en disent long sur l'image des femmes durant la première moitié de 20^{ème} siècle...

Les adversaires du suffrage féminin ont notamment opposé l'idée que les femmes sont inaptes à gérer la sphère publique et que l'engagement politique féminin est contraire à leur "nature". On prédit aussi la zizanie au sein des foyers. Eloquente, la première affiche de 1919 qui montre un homme dépité, entouré de ses enfants en pleurs, alors que sa femme est en réunion politique.

Si les arguments des adversaires peuvent paraître désuets aujourd'hui, ils ont laissé des traces dans la construction et la représentation des rôles féminins et masculins, ainsi que dans notre manière de penser la politique familiale. Le visiteur pourra ainsi découvrir comment de jeunes lycéen-ne-s perçoivent le féminisme à travers un micro-trottoir réalisé expressément pour l'occasion.

Quant aux arguments des partisans, ils étonnent souvent par leur modernité et leur clairvoyance. Qui se souvient encore de la rupture de collégialité d'un certain Edouard Quartier-la-Tente, Conseiller d'Etat radical neuchâtelois qui affichera, à l'aube du 20^{ème} siècle déjà, son soutien indéfectible au suffrage féminin en prenant ses distances avec un gouvernement hostile? "Le courant féministe est irrésistible; c'est en vain que l'on essaie de s'y opposer..." prophétise-t-il devant le Grand Conseil, le 24 février 1919.

En partenariat avec Espace 2 et Memoriav.

Informations pratiques

Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel
Esplanade Léopold-Robert 1
2000 Neuchâtel
+41 (0)32 717 79 25 www.mahn.ch

Horaire : 11h-18h

Tarif normal : CHF 8.-/ réduit : CHF 4.-/ gratuit pour les enfants jusqu'à 16 ans. Entrée libre le mercredi

Animations

Visites guidées sur rendez-vous : +41 (0)32 717 79 18

Ateliers des musées : +41 (0)32 717 79 18, www.atelier-des-musee.ch

Pour de plus amples informations

Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel, Chantal Lafontant Vallotton, conservatrice du département historique, tél. 079 587 17 07, mahn@ne.ch

Etat de Neuchâtel, Nicole Baur, cheffe de l'Office de la politique familiale et de l'égalité du canton de Neuchâtel, tél. 079 735 02 15, nicole.baur@ne.ch

Neuchâtel, le 5 mai 2011